

# Le parc agricole et paysager du domaine du Chédal : une oasis comestible à l'orée du village de Ségur<sup>1</sup>

## Le prologue : Une prise de conscience

En 2011, je regarde le film de Coline Serreau, *Solutions locales pour un désordre global*. Je découvre des alternatives agricoles inspirantes au modèle catastrophique de la révolution verte. Ces témoignages d'hommes et de femmes, résistants et combatifs, qui expérimentent de nouveaux systèmes agricoles très productifs m'ont fait réfléchir et ouvert le champ des possibles. **Un possible qui passe par la connaissance des principes du vivant et du fonctionnement des écosystèmes. Un possible qui peut apporter au village de Ségur une autonomie alimentaire et son renouveau économique et social.**

En 2012/2013, je réalise deux stages à la ferme du Bec-Hellouin<sup>2</sup>. Au sein de la vallée du Bec, Perrine et Charles Hervé-Gruyer ont créé un paysage comestible harmonieux, autonome et durable. C'est au cœur de ce jardin nourricier qu'ils nous enseignent une agriculture inspirée par le fonctionnement de la nature ; la *Permaculture* (traduction anglaise *permanent agriculture*) basée sur trois grands principes, **une agriculture économiquement viable, environnementalement durable et socialement équitable, un système vertueux beau et productif.**

Les rencontres et les découvertes s'enchaînent, cumulées à des lectures, elles renforcent ma **prise de conscience sur la viridité** (terme utilisé par Hildegarde de Bingen dans le sens vitalité et fécondité) **de la TERRE et l'urgence d'agir dans son propre jardin.**

La TERRE est un patrimoine précieux à transmettre aux générations futures, nourricière elle est vitale pour l'homme.

C'est progressivement que 'la révélation' arrive, **que l'idée s'impose à moi comme une évidence. Celle d'imaginer sur les terres agricoles de mes ancêtres une oasis fertile où il fera « bon vivre », d'esquisser un paysage comestible, un jardin d'Eden pour nourrir le corps et l'esprit.**

C'est une fenêtre qui s'ouvre sur les années à venir, j'entrevois **un sens profond à ce retour à la terre nourricière qui s'enracine dans mes origines familiales.**

Consciente des enjeux et afin d'éviter l'écueil des idées utopistes, je souhaite ancrer le projet (qui passe par la connaissance des principes du vivant et du fonctionnement des écosystèmes) au plus juste dans son contexte local *tout en étant mondiale* (en préservant son identité universelle), sans jamais perdre de vue l'essence de départ.

---

<sup>1</sup> Situation des terres à l'orée du village de Ségur – annexe 1

<sup>2</sup> <http://www.fermedubec.com/>

<sup>2</sup> ~~répartition géographique des~~ métairies - annexe 2

<sup>4</sup> Parc forestier : surface de 13 hectares / Parc agricole : surface de 61 hectares / Parc paysager : surface de 4 hectares - annexe 3

<sup>5</sup> Situé sur la presqu'île d'une boucle de l'Auvézère, Ségur-le-Château est, comme son nom l'indique, un « lieu  
1

## Un héritage : Le parc agricole et paysager du Chédal

Nous avons hérité des terres familiales composées principalement de 3 anciennes métairies celle du Mas, du Sauvage et du Grangeau<sup>3</sup> (entre 1908 et 1932 le domaine était constitué de 10 métairies), qui ont toujours été vouées à la sylviculture, l'agriculture et à l'élevage. Ces parcelles, pour certaines remembrées, s'étendent sur le relief accidenté de Ségur, sur le versant sud (terres du Mas) et se situent dans le prolongement du parc paysager du Chédal. L'ensemble formant **un ensemble cohérent à l'échelle humaine** que nous pourrions définir comme un « Parc forestier, agricole et paysager<sup>4</sup> ».

**Le parc paysager du Chédal** est dessiné, géré et entretenu par Marc Boisseuil (mon oncle) en imposition des traces du parc paysager XIXème suite à la tempête de 1999.

Le Parc du Chédal bénéficie du label « *jardin remarquable* » pour la plantation de chênes réalisée en 2000, qui ponctue le parc agricole et paysager (200 chênes venus du monde entier), les fabriques contemporaines et les interactions visuelles proches et lointaines entre 'le jardin jardiné' et 'la terre cultivée'.

## Une situation géographique : à l'orée du village de Ségur

Le Parc agricole et paysager borde le village médiéval de Ségur en Corrèze, aux confins de la Haute-Vienne et de la Dordogne.

Cette situation géographique constitue une imbrication forte et une liaison directe entre le village (le cœur) et les terres agricoles (l'écrin).

Ségur-le-Château, un des plus beaux villages de France<sup>5</sup>, fait partie des villages dit de l'« Hyper-ruralité<sup>6</sup> ».

Je cite une réflexion, dont je partage le point de vue, de Sylvain Tesson dans son dernier livre *sur les chemins noirs* : « Une batterie d'experts, c'est à dire de spécialistes de l'invérifiable, y jugeait qu'une trentaine de départements français appartenait à l'« Hyper-ruralité ». Pour eux, la ruralité n'était pas une grâce mais une malédiction : le rapport déplorait l'arriération de ces territoires qui échappaient au numérique, qui n'étaient pas assez desservis par le réseau routier, pas assez urbanisés ou qui se trouvaient privés de grands commerces et d'accès aux administrations. Ce que nous autres, pauvres cloches romantiques, tenions pour une clef du paradis sur Terre – l'ensauvagement, la préservation, l'isolement – était considéré dans ces pages comme des catégories du sous-développement. »

<sup>3</sup> répartition géographique des 3 métairies - annexe 2

<sup>4</sup> Parc forestier : surface de 13 hectares / Parc agricole : surface de 61 hectares / Parc paysager : surface de 4 hectares - annexe 3

<sup>5</sup> Situé sur la presqu'île d'une boucle de l'Auvézère, Ségur-le-Château est, comme son nom l'indique, un « lieu sûr » qu'avaient choisi les vicomtes de Limoges pour y établir leur château fort. S'il ne reste aujourd'hui qu'un donjon de cet édifice du XIIe S, maisons nobles à tourelles ou à colombages témoignent en nombre de l'époque fastueuse que connut le village du XV au XVIIIe S, alors Cour d'Appeaux rendant justice sur 361 Seigneuries de la région. <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/segur-le-chateau-0>

<sup>6</sup> « Campagnes vieilles à très faible densité » - territoires "hyper-ruraux": où l'enclavement, la faible densité de population, la faiblesse de certaines infrastructures peuvent constituer de réels freins au développement économique.

Sans parler de la malédiction évoquée par Sylvain Tesson, il nous faut constater avec regret la désertification sociale et économique du village. L'ensemble des petits commerces (boucherie, boulangerie) et des artisans (meunier, ferronnier etc.) ont disparu. Trois cafés-restaurants se 'disputent' l'affluence touristique, qui reste significative en été mais très modeste durant la période hivernale. L'absence de maraîchers et de petits producteurs ne permet pas à la commune d'être en autonomie alimentaire.

Les potentiels susceptibles d'être ré-exploités et dont les structures et les traces sont encore visibles au sein de la commune, pourraient être les suivants : le moulin, le marché de pays (période estivale) et quelques échoppes situées en rez-de-chaussée d'anciens hôtels particuliers remarquables, héritage d'un passé glorieux, fruit d'une belle et longue synergie entre les habitants et les terres qui les environnent.

**Sans dénaturer le caractère « pittoresque » du village, les terres agricoles (le nouveau projet agroécologique) constitue une ressource et un potentiel de développement politique, économique, social et écologique pour la commune en déclin.**

**Redessiner les contours du village en incluant les terres est un programme d'avenir qui permet d'aborder la transition écologique et faire de Ségur un village vivant plutôt que la vitrine fantôme et fleurie d'un des plus beaux villages de France.**

Des initiatives locales nous montrent le chemin et nous donnent de l'espoir comme l'exemple de Saint-Pierre-de-Frugie en Dordogne : Gilbert Chabaud a fait de la transition écologique : une arme redoutable contre l'exode rural<sup>7</sup>.

### **Les terres agricoles / évolution historique**

Les terres ont été en fermage durant de longues années. Au début du XXIème siècle (essentiellement élevage et culture de céréale), mes parents ont repris leur gestion. Comme ils n'étaient pas agriculteur, ils ont mis en place une gestion simple, efficace et économiquement viable avec des prairies, des cultures céréalières avec sous-traitance du travail sur la base d'une rotation intensive de maïs et triticales en conventionnel...sans aucune réflexion vertueuse globale.

Pendant une douzaine d'année, cette agriculture a donné de bons rendements, mais les terres s'épuisent, se lessivent, se compactent etc.

**En 2014, le modèle d'exploitation actuel n'étant pas durable, je commence à m'interroger et reconsidérer la question agricole sur l'héritage patrimonial et familial.**

- **Reconsidérer la question agricole, écologique et sociale des terres**
- **Imaginer une identité nouvelle associée à de nouvelles façons de travailler**
- **Convertir l'ensemble des parcelles agricoles en un projet agroécologique global**
- **Reconceptualiser les 3 « métairies » (3 échelles de projet différentes – 3 temps), 3 'micro-fermes' autonomes mutualisant leurs compétences, leurs savoir-faire, leurs outils, leurs productions etc.**
- **Lier le projet agricole au projet de développement du village (créer une dynamique)**

---

<sup>7</sup> Voir article <http://positivr.fr/saint-pierre-de-frugie-transition-ecologique-bio-rennaissance-village/>

## Un projet agroécologique / Une oasis comestible

Concevoir un nouveau système agricole, un paysage nourricier, dans l'objectif :

1. D'une restauration des terres et de l'architecture (préservation/conservation du paysage traditionnel et des ressources naturelles (l'eau, la biodiversité etc.)
2. D'une gestion durable du paysage (trame bocagère, trame hydraulique, etc.)
3. D'une inscription dans le sol et le terroir
4. D'une autonomie alimentaire (des produits fermiers pour nourrir le village)
5. D'un circuit économique locale
6. D'une diversité culturelle (mosaïculture : maraîchage, céréale, élevage, arboriculture etc.)
7. D'un terrain d'expérimentations et d'apprentissage des alternatives agricoles (ferme expérimentale et pilote, la couveuse<sup>8</sup> / la pépinière)
8. D'une inscription dans le territoire (retentissement dans le village)

## Une inscription dans le temps / la stratégie « des petits pas »

La complexité des enjeux (multiples) et l'ambition du projet nécessitent une réflexion et une action sur le long terme.

Lors d'un témoignage de Jérôme Dehondt exposant son projet de maraîchage en agroforesterie à Durtal (49), il a évoqué sa stratégie « des petits pas » ; nom qu'il a d'ailleurs donné à sa *ferme des petits pas*. Cette stratégie que l'on pourrait traduire comme une addition de petites actions/activités que l'on entreprend progressivement pour aller vers le rêve fixé est exactement la démarche que nous avons commencé à entreprendre...

**C'est un mode de vie au quotidien, une progression lente dans laquelle se dessine jour après jour un projet qui a du sens.**

## Les actions depuis 2014 / Aujourd'hui

### RESTAURATION des terres

- l'ensemble des terres (61 hectares) sont **en Bio ou en conversion** (C1-C2-C3 en fonction de la date de conversion des parcelles)
- des itinéraires de cultures ont été installés afin de **restaurer les sols** (engrais verts (colza, phacélie, pois fourrager), trèfle, seigle etc.)
- une nouvelle façon de travailler, de nouvelles pratiques agricoles, de nouveaux outils : le labour est terminé / les sols sont toujours couverts etc.

---

<sup>8</sup> développer des espaces offrant à de jeunes agriculteurs la possibilité de tester leur activité dans un cadre rassurant, sans engager de dépenses trop importantes. Ces couveuses permettent généralement de lancer une activité sur une période de deux ou trois ans, en bénéficiant d'une structure porteuse qui accueille et met à disposition des terres, du matériel, des services administratifs et comptables partagés, etc.

### **RESTAURATION de l'architecture**

- la restauration par des entreprises locales des maisons des métairies du Sauvage et du Mas (en cours)

### **TERRAIN d'expérimentations**

- la métairie du Mas : en vue de la recherche et la conception du paysage agroforestier<sup>9</sup> autour du châtaignier<sup>10</sup> sur les parcelles (145-147-148-128-124-122-121-120) plantation d'une pépinière de 450 châtaigniers<sup>11</sup> (porte-greffe)
- la métairie du Mas : en vue de l'implantation de la vigne<sup>12</sup> - étude de sol (3 parcelles pressenties) par le LAMS, Emmanuel Bourguignon<sup>13</sup>

### **TERRAIN d'apprentissage / DURABILITÉ sociale**

- la métairie du Sauvage : la mise en place d'une couveuse<sup>14</sup> avec le lancement de l'Espace Test Agricole<sup>15</sup> 1 – parcelle 233, 7000m<sup>2</sup> – accueille d'un jeune maraîcher (Tom Goguet)

### **Actions à venir 2017 :**

#### **TERRAIN d'expérimentations**

- le chantier greffage au printemps 2017 des châtaigniers
- la plantation au printemps 2017 de la vigne parcelle 152 – 6000 m<sup>2</sup> – cépage : Chenin

Parallèlement aux actions sur le terrain, le travail de conceptualisation, de recherches, de formations, de rencontres se poursuit.

**A terme, le projet disposera de différents secteurs d'activités tels que le maraîchage, l'arboriculture, la sylviculture, la viticulture, l'élevage, la culture de plantes panifiables etc. le tout formant un nouveau paysage agro-sylvo-pastorale respectueux de l'environnement. La conception de cette oasis agroécologique doit permettre**

<sup>9</sup> un groupe de travail (hervé Covès, Franck Chevallier, Bruno Rouget, Christophe Petit, Emmanuel Taillard etc.) réfléchit à la conception de ce paysage agroforestier autour du châtaignier

<sup>10</sup> Roger Pouget, *Les châtaigniers du Limousin*, Lemouzi, p.213

<sup>11</sup> les parcelles, les analyses de sol, les variétés choisis - annexe 4

<sup>12</sup> R. Pouget, op. cit. Le vignoble corrézien couvrait près de 17.000 hectares en 1875.

<sup>13</sup> rapports du LAMS réalisé par Emmanuel Bourguignon - annexe 5

<sup>14</sup> développer des espaces offrant à de jeunes agriculteurs la possibilité de tester leur activité dans un cadre rassurant, sans engager de dépenses trop importantes. Ces couveuses permettent généralement de lancer une activité sur une période de deux ou trois ans, en bénéficiant d'une structure porteuse qui accueille et met à disposition des terres, du matériel, des services administratifs et comptables partagés, etc

<sup>15</sup> annonce de L'espace Test Agricole – le dossier du testeur Tom Goguet – l'article dans le Montagne du - Analyse n°92, juillet 2016, centre d'études et de prospectives du Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt : Les espaces-tests agricoles : expérimenter l'agriculture avant de s'installer - annexe 6

**d'expérimenter de nouveaux modèles agronomiques (agroforesterie par exemple), d'accompagner des jeunes agriculteurs à tester leurs modèles et à insuffler un projet d'avenir pour le village.**